

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 160-2015
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.575

Déposée le: 01.06.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Seiler (Trubschachen, Les Verts) (porte-parole)
Aeschlimann (Burgdorf, PEV)
Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 04.06.2015

N° d'ACE: 1083/2015 du 9 septembre 2015
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –



CNM: la rentabilité est-elle encore possible?

Les excédents d'électricité sur le marché européen et l'évolution du prix du courant électrique laissent penser que la centrale nucléaire de Mühleberg ne peut plus être rentable aujourd'hui et qu'elle fait par conséquent peser un risque financier sur le canton de Berne, en plus du risque pour la sécurité. L'opinion publique a le droit de connaître la situation financière de la centrale. C'est pourquoi le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. A partir de quel tarif minimum de l'électricité la centrale nucléaire de Mühleberg est-elle rentable ?
2. Si la centrale n'est d'ores et déjà plus rentable, depuis quand cela est-il le cas ?
3. Combien coûte aujourd'hui un kilowatt-heure d'électricité de Mühleberg ?
4. Quelle est la composition du prix de l'électricité produite par Mühleberg en pourcentage : salaires, combustible, entretien, rééquipement, mise à l'arrêt définitif et élimination des déchets ?
5. Comment la répartition des coûts va-t-elle évoluer et quelles seront les répercussions de cette évolution sur la rentabilité de la centrale nucléaire de Mühleberg ?

Motivation de l'urgence : le canton de Berne court un risque financier très élevé.

Réponse du Conseil-exécutif

En 2013, le conseil d'administration de BKW SA a décidé de mettre la centrale nucléaire de Mühleberg à l'arrêt fin 2019. Selon BKW, l'exploitation de la centrale est rentable et efficace jusqu'à ce terme.

L'auteur de l'interpellation demande des informations détaillées sur les coûts de production de la centrale et leur composition (salaires, combustibles, entretien, rééquipement, mise à l'arrêt et élimination des déchets). Or, il s'agit de données internes à l'entreprise que BKW, pour des raisons de concurrence, ne publie pas, ni d'ailleurs les autres acteurs du marché. C'est la raison pour laquelle il n'est pas possible de répondre en détail aux questions posées.

Voici les informations qui peuvent néanmoins être données à ce sujet :

- Les prix du marché actuels et escomptés jusqu'en 2019 couvrent les frais variables de la centrale nucléaire de Mühleberg. La poursuite de l'exploitation jusqu'à la mise à l'arrêt définitif en 2019 est ainsi plus économique qu'un arrêt de l'installation. Selon BKW SA, un arrêt anticipé induirait des frais supplémentaires considérables qui ne pourraient plus être compensés si la production était stoppée. BKW SA s'attendrait dans ce cas à une perte de 120 millions de francs par an.
- Les coûts de mise à l'arrêt et d'élimination des déchets sont pris en considération dans le prix de production.
- BKW part du principe que, jusqu'à la mise hors service de la centrale nucléaire de Mühleberg, aucune augmentation significative des coûts n'est à craindre sur le plan opérationnel. Pouvoir commencer et réaliser les travaux de mise à l'arrêt et d'élimination rapidement et sans interruption, c'est-à-dire directement après la fermeture définitive sera un facteur décisif pour la rentabilité de la centrale. Tout dépendra aussi des longues procédures de recours qui pourraient bloquer la décision de mise à l'arrêt de la Confédération.

Destinataire :

- Grand Conseil